CONSEIL COMMUNAL DE HAUTEMORGES

Convocation
à la séance du 26 octobre 2026

à **19h30** à la Salle du Conseil Communal à Apples

Ordre du jour

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 septembre 2026
3. Assermentation(s)
4. Adoption de l'Ordre du Jour
5. Préavis de la Municipalité et rapports des Commissions :
   - Préavis n° 13-2026 – Arrêté d'imposition pour l'année 2027
   - Préavis n° 14-2026 - MCH2 – Répartition entre les patrimoines financier et administratif – Complément
   - Préavis n° 15-2026 - Demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement de l'année 2026
6. Nomination de deux nouvelles Commissions :
   - Commission thématique "PACom" ➔ 5 membres
   - Commission thématique "Véhicules" ➔ 5 membres
7. Pétition Alexandra Colceriu : Sécurisation du passage pour piétons à hauteur du 17, route de l'Isle à Pampigny
8. Communications du Bureau du Conseil Communal
9. Communications municipales
10. Informations sur les associations intercommunales
11. Propositions individuelles et divers
12. Clôture

Hautemorges, le 12 octobre 2026

Pour le Bureau du Conseil Communal :

Karine Kern, Présidente Laurent Mottet, Secrétaire

IMPORTANT :
Tout membre du Conseil Communal, empêché de participer à une séance, doit préalablement annoncer son absence par écrit (e-mail) à l'adresse suivante :

laurent.mottet@hautemorges.ch

Merci de votre compréhension.

Informations complémentaires :

Nomination des Commissions :
Les propositions de candidature peuvent être adressées préalablement au Bureau du Conseil par e-mail à l'adresse suivante :

bureauconseil@hautemorges.ch

ou naturellement lors de la séance.

Présentation avec support visuel :
Sauf circonstance exceptionnelle, l'intervention des conseillers-ères se fait oralement et sans support de présentation.

Néanmoins, les conseillers-ères souhaitant présenter un sujet à l'aide d'un support (Powerpoint, photos ou autres) doivent soumettre leur-s fichier-s d'images au Bureau du CC au moins 5 jours avant la séance à l'adresse suivante : bureauconseil@hautemorges.ch

A défaut, la Présidente se réserve le droit de faire reporter l'intervention au Conseil suivant.

Merci de votre compréhension.